



**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
DU 17 mai 2022**

Le **17** du mois de **mai 2022**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de TALENCE, dûment convoqué le **12 mai 2022**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Emmanuel SALLABERRY, Président du C.C.A.S.**

PRESENTS :

- Monsieur Emmanuel SALLABERRY, Maire de Talence, Président du C.C.A.S.
- Monsieur Charley GIRON, Adjoint au Maire
- Madame Jacqueline CHADEBOST, Adjointe au Maire
- Madame Chantal CHABBAT, Adjointe au Maire
- Madame Josiane DESGUERS, Conseillère Municipale Déléguée
- Madame Hélène MICOINE, Conseillère Municipale Déléguée
- Madame Denise GRESLARD-NEDELEC, Conseillère Municipale
- Madame Anne-Marie MARTIN, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- Monsieur Jean-Marie ROGLET, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- Monsieur Patrick SALLETTE, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- Monsieur Arnaud DELBREL, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- Monsieur Frédéric DUMON, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

EXCUSES :

- Madame Isabel MADRID, Adjointe au Maire
- Monsieur Christian PARAGOT, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- Madame Delphine LAPORTE, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
-

**Nomenclature : 8.2. Aide sociale
N° 56 /2022**

Objet : Approbation des décisions municipales n°11 à 13/2022

Il a été confié délégation à Monsieur le Maire par délibération n° 29 du Conseil d'Administration du C.C.A.S. en date du 16 juin 2020

En conséquence, Monsieur le Maire a été amené à prendre les décisions municipales pour les objets ci-après :

- 11 Contrat D'entretien Des VMC Des Logements D'urgence De Paul Bert Avec La Société Sapian Du 1/04/22 Au 31/03/2025
- 12 Prestations de prévention de l'autonomie en faveur des 60 Ans Et + Dans Le Cadre De La Conférence Des Financeurs Pôle Séniors– Année 2022
- 13 : Commission permanente n°3 du 2 mai 2022

Les membres du Conseil d'Administration approuvent ces décisions.

Adopté par :

VOIX POUR : 12
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Fait à **TALENCE**, le 17 mai 2022

Le Maire-
Président du C.C.A.S.,


Emmanuel SALLABERRY